



vie municipale

en ville

interco

côté asso

culture

enfance-jeunesse

Journal d'informations municipales - Septembre 2015



sommaire

vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 6 juillet
- (P3) Une rencontre d'information et d'échange
- (P5) Valorisation du Parc de loisirs

en ville

- (P6) La résidence de la Poterie
- (P6) Sur le marché
- (P7) Danjou peinture

vie associative

- (P8) Chartres s'offre un été indien
- (P9) Nouvelles associations

culture

- (P10) Cette année le 27 septembre...
- (P11) Une saison au Carré d'art

enfance-jeunesse

- (P12) L'école multisports
- (P12) L'été jeunes

À lire aussi...

- (P3) Édito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition



■ Maécha, Anaïs, Zoéline et Ellen-Li au centre de loisirs des Longues Hayes... Prêtes pour la rentrée ?

enfance jeunesse | vie asso

Après un été animé
Bonne rentrée

Poney ou rafting, grands jeux ou veillées, les 3-18 ans ont cette année encore profité des activités proposées par la ville... Des images à retrouver en page 12. Dès la rentrée, vous êtes invités à participer aux animations festives et sportives de septembre... Rdv en pages 8 et 9. Bonne rentrée à tous...

conseil municipal

6 juillet 2015

Principales décisions

■ Aménagement - urbanisme

. Opération Résidence d'Iroise : cession gratuite de terrain

La Société Civile de Construction Vente "l'Iroise" conduit un projet de 29 logements situé à l'angle de l'avenue Constant Mérel, de la rue de Bretagne et de l'avenue du Maine. Ce projet, dont les travaux ont débuté en décembre 2014, intègre la cession gratuite d'une emprise foncière d'environ 36 m² à la Commune ou à Rennes Métropole après l'achèvement de l'opération.

. ZAC "Les Portes de la Seiche"

Un compromis de vente a été signé avec Aiguillon Construction le 1^{er} avril 2015 pour l'îlot 2A d'une surface de 2 718 m². Par ailleurs, le permis de construire relatif à cette opération portant sur la construction de 2 collectifs de 39 logements locatifs sociaux, a été délivré le 15 janvier 2015. La surface habitable prévisionnelle est de 2 566 m². Les services de France Domaines ont formulé un avis en date du 23 juin 2015. Un acte authentique doit être établi pour cette cession dont le prix définitif sera fixé sur la base de 228 €/m² de surface habitable attesté par le Maître d'ouvrage.

Unanimité moins 1 abstention : M. Huche.

. ZAC "Les Portes de la Seiche" - fouilles archéologiques : attribution du marché

Le Préfet a prescrit des fouilles archéologiques préventives du Moyen-âge et de l'époque moderne sur une zone de 7 700 m². Une consultation d'entreprises a été engagée selon la procédure adaptée préalablement à la passation du marché de travaux. Le marché, d'un montant total de 108 820 € HT a été attribué à l'entreprise EVEHA.

Unanimité moins 1 abstention : M. Huche.

. Inventaire des cours d'eau sur le bassin versant de la Seiche

Dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), l'Institut d'Aménagement de la Vilaine (IAV) a débuté la réalisation d'un inventaire exhaustif des cours d'eau sur l'ensemble du bassin de la Vilaine. D'octobre 2015 à mai 2016, l'inventaire aura lieu sur le bassin versant de la Seiche.



L'école multisports... lieu de découverte et d'initiation à différentes pratiques sportives (voir p. 12).

Le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche (SIBVS) chargé du suivi propose d'associer les acteurs locaux en constituant un groupe de travail communal composé de 6 membres : 2 élus, 2 agriculteurs et 2 riverains ou représentants d'associations.

. Attribution des marchés de travaux de grosses réparations et de petits travaux neufs

Chaque année, la commune est amenée à réaliser un certain nombre de travaux ponctuels en voirie et réseaux, ainsi que sur les bâtiments communaux (peinture, revêtements muraux, traitement de façades). Dans ce cadre, une consultation d'entreprises a été réalisée. Les travaux sont scindés en 3 lots avec des montants minimum et maximum : terrassements - voirie - assainissement ; réseaux de distribution basse tension - éclairage public - génie civil - alimentation en eau potable ; bâtiments communaux - peinture, revêtements muraux et traitement de façades. Les marchés ont, respectivement été attribués aux entreprises Colas, Inéo-réseau ouest et APR-Barbedor.

Unanimité moins 1 abstention : M. Huche.

■ Finances

. Réalisation d'un emprunt

Pour assurer le financement des opérations d'investissement inscrites au budget 2015, notamment la rénovation d'équipements au complexe sportif, une consultation d'établissements bancaires a été effectuée pour la réalisation d'un emprunt de 1 000 000 €. Après avoir pris connaissance de l'offre de financement de la Caisse Française de Financement Local et des conditions

générales, le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer le contrat de prêt ainsi que l'ensemble des documents y afférent.

Unanimité moins 1 abstention : M. Huche.

■ Administration Générale

. Approbation de la convention constitutive de groupement de commandes entre les communes de Rennes Métropole : fonctionnement d'une fourrière animale.

■ Sports

. Ecole Multisports : tarifs 2015/2016.

. Equipements sportifs : tarifs de location et règlements intérieurs.

. Convention de partenariat avec le Centre Labellisé d'Entrainement de Gymnastique Artistique Féminine.

■ Enfance Jeunesse

Avenant à la convention OGEC : l'avenant à la convention du 29 septembre 2014 fixe le montant de la subvention annuelle à l'OGEC de l'école Sainte-Marie, pour l'organisation des activités éducatives périscolaires 2015/2016, à 53 014 €.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir + ...

Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartrèsdebrétagn.fr

état-civil

Naissances

- Gabriella Kpetemej 22 juin - 13, rue des Frères Bühler
- Victor Piedvache 6 juillet - 53, rue Berthe Morisot
- Ethan Berthelot 17 juillet - 13, rue Jean Racine
- Raphaël Martin-Cueff 19 juillet - 6, allée de la Fresnaye
- Romane Seveno 30 juillet - 28, rue du Poitou

Mariages

- Gérard Arthur et Paulette Allard 25 juillet - 8, rue Jean-Marie Paignon
- Julien Le Bot et Laetitia Vanicatte 22 août - Le Moulin du Bois
- Jérémy Sancier et Sandie Lemaire 22 août - 4, square René Vautier

Décès

- Francis Gueguen
Conseiller municipal de 1983 à 1989
14 août - 3, rue Laennec

agenda

- **Samedi 5 de 13h30 à 17h30**
Forum des Associations
Halle de La Conterie
- **Samedi 5 de 9h à 17h**
Braderie de la Fédération Espérance "Sports et instruments de musique"
derrière la Halle de La Conterie
- **Jeudi 10 de 15h à 19h**
Don du sang
Halle de La Conterie
- **Samedi 19 et dimanche 20**
Journées Européennes du Patrimoine
Fours à Chaux de Lormandière
- **Samedi 19 et dimanche 20**
Fête des Jumelages - Vide-greniers
- **Dimanche 20**
42^e Foulées Chartraines de l'Espérance Athlétisme.
- **Lundi 21**
Conseil municipal
salle du Conseil municipal à 18h30.
- **Samedi 26 et dimanche 27**
Tout Chartres à Vélo organisé par l'Espérance Cyclotourisme
- **Dimanche 27**
Le Grand Dimanche au Pôle Sud

Septembre 2015 - N°15.08

Le chartrain

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartrèsdebrétagn.fr



■ Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
■ Adjoint à la Communication : Alain Michard ■
Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines ■ Maquette : Fabienne Faujour ■ Dépot légal : à pa-
rution ■ Reproduction totale ou partielle interdite.

Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com



Une rencontre d'informations et d'échanges POUR mieux vieillir chez soi

Rester chez soi coûte que coûte est le vœu de la majorité des personnes vieillissantes. Le maintien à domicile n'est possible que si l'environnement social, familial et l'état de santé de la personne le permettent. Pour cela, un large éventail d'aides et de solutions pratiques et personnalisées peut être proposé aux familles.... Encore faut-il savoir auprès de qui s'adresser !

Si je tombe seul(e) chez moi, comment prévenir les secours ? Puis-je bénéficier d'une aide-ménagère à la maison ? Existe-t-il des aides financières pour réaménager et sécuriser mon logement ? Je m'occupe de mes parents âgés et je manque de conseils, ou puis-je les trouver ? Ehpad, maison de retraite, résidence services... c'est un peu confus pour moi, quelqu'un peut-il m'éclairer ?

C'est à partir de ces multiples interrogations que les membres de la Commission Isolement et Solidarité du Conseil des Sages de Chartres de Bretagne ont souhaité contribuer à l'organisation d'une rencontre pour apporter des réponses concrètes aux Chartrains.

Ainsi, le 12 octobre prochain, dans le cadre de la semaine bleue, la ville de Chartres de Bretagne, le Centre Communal d'Action Sociale, le Centre Départemental d'Action Sociale de la couronne Rennes Sud et le Clic Alli'âges organisent un après-midi d'informations et d'échanges autour du mieux vieillir : "L'objectif est d'aider les particuliers à identifier les lieux et les personnes ressources dans les domaines de l'hébergement, l'aide à domicile, la téléalarme, le transport, le portage des repas, les aides finan-



cières, l'aide aux aidants ou encore l'aide personnalisée à l'autonomie... Il ne s'agit pas d'un forum présentant une liste de prestataires mais bien de conseils concrets offerts par le CDAS, le CCAS et le Clic Alli'âges qui orientent et conseillent vers le service le plus adapté", explique Dina

Joalland, adjointe en charge de la santé et des personnes âgées. A partir de situations concrètes et d'exemples du quotidien, les intervenants des trois structures pourront répondre aux attentes des visiteurs et les guider dans leurs démarches.

Rencontre d'informations et d'échanges autour du mieux vieillir chez soi,
Lundi 12 octobre à 14h30,
salle Victor Basch, sous la Mairie. Gratuit et ouvert à tous.

Démolition des immeubles square du Béarn



■ En 1975, Habitat 35 construisait deux bâtiments de 12 logements sociaux chacun, dans le Square du Béarn. Présentant des signes d'obsolescence majeure et suite à une large concertation entre la Mairie, les riverains, les locataires occupants et le bailleur, la démolition de ces bâtiments a été décidée. Le chantier va démarrer en septembre 2015 pour environ 4 mois. A l'horizon 2018, 2 nouveaux bâtiments seront reconstruits.

Édito

Philippe BONNIN, Maire,
Conseiller départemental

Nous ne souscrivons pas à l'instauration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Dans l'éditorial de juin 2013, nous avions précisé que "nos choix d'urbanisme s'inscrivaient dans le cadre des politiques conduites à l'échelle de l'agglomération..." C'est le sens des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) instaurés au début des années 2000 pour chaque pays, dont le "Pays de Rennes" en ce qui nous concerne.

Ce document d'urbanisme est aujourd'hui suffisamment précis pour que soit défini un cadre parfaitement préétabli dans la concertation. Ainsi, le SCoT permet d'élaborer chaque PLU communal en parfaite cohérence avec le pays, l'agglomération et les communes voisines.

Le Pan Local d'Urbanisme contribue à planifier l'aménagement et assure le développement de la commune selon des choix très largement débattus à l'échelon communal. Ainsi, nous écrivions en juin 2013 que pour "répondre à des objectifs de développement urbain, nous réalisons des équipements publics dédiés à la qualité de vie (sport et culture) et à l'éducation. Plus globalement, il s'agit de mettre en place tout ce qui concourt à renforcer le lien social... Bien évidemment, pour mieux répondre à ces objectifs, nous travaylons en intercommunalité, chaque fois que nécessaire ou justifié (piscine, assainissement, eau potable, enseignement musical, restauration scolaire,...)". De telles politiques nécessitent que les communes disposent de la totale maîtrise de leur politique d'aménagement et donc de leur capacité à gérer chacune leur PLU ; certes en parfaite compatibilité avec le SCoT.

Lors du dernier conseil de Rennes Métropole, le 9 juillet 2015, la mise en œuvre du PLU intercommunal a été actée tel que la loi de "métropolisation" (MAPTAM) le prévoit. A terme, le PLU communal sera intégré ou "fondé" dans le PLU métropolitain. C'est à l'horizon 2019-2020 que ces nouvelles dispositions vont devenir opérationnelles. Comme d'autres mesures présentes dans cette loi, il s'agit d'une atteinte aux principes de la libre gestion communale qui tire sa légitimité de l'élection au suffrage universel direct. En outre, cette loi s'exonère de l'esprit fondateur de la coopération intercommunale, c'est à dire le respect de chacune des parties et le libre choix des politiques à construire entre partenaires. Avec ces nouvelles dispositions qui centralisent les pouvoirs locaux, les élus communaux vont perdre un peu plus de prérogatives locales. Même si par principe républicain la loi doit s'appliquer, il reste légitime d'exprimer un avis réservé sur les conséquences de cette loi pour nos communes.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Expression de la Majorité

Notre déchetterie menacée de fermeture !

Le 9 juillet dernier, le Conseil communautaire a voté son "plan déchetterie". Dans notre secteur, ce plan prévoit l'ouverture de deux nouvelles déchetteries, l'une à St Jacques dans la zone mi-voie et l'autre à Saint-Erblon sur le site de la station d'épuration Val de Seiche. Ce plan prévoit aussi la fermeture de la déchetterie de Chartres de Bretagne à l'horizon 2018...

Nous dénonçons et condamnons sans la moindre réserve cette annonce. Les intentions de fermer notre déchetterie ne sont pas nouvelles. Depuis 2011, réunion après réunion, nous rejetons systématiquement les intentions du service déchets de l'agglomération et des élus concernés.

Ces dernières années, des communes voisines de Chartres se sont développées sans être à même de mettre en œuvre les moyens et services attendus par leurs propres populations. Ainsi, Rennes Métropole devra intégralement financer les déchetteries de Saint-Jacques et Saint-Erblon. Plus contestable encore, cette dernière localisation se situera dans une zone humide (donc protégée !), plantée fin 2013 à notre initiative dans le cadre du plan bois énergie du syndicat intercommunal de la piscine de la Conterie. Du fait de l'absorption métropolitaine des compétences de "Val de Seiche", ce programme du plus grand intérêt environnemental et énergétique est aujourd'hui à l'abandon !

Notre déchetterie n'a rien couté à la communauté d'agglomération, c'est un investissement communal réalisé en 1995 (1 million de francs de l'époque, soit 150 000 €) et la gestion fut assurée par nos services jusqu'en 2000, date du transfert de la compétence déchets à Rennes Métropole. Cette déchetterie est l'exemple même de l'hyper proximité que les délégués métropolitains prétendent défendre ! Dans les faits, ils font le choix d'un redéploiement et de la concentration des moyens qui éloignent les services de l'usager. Inéluctablement, c'est un choix qui fera "exploser" le bilan carbone des déplacements effectués par les résidents. De telles options sont anti logistiques, anti écologiques et sociologiquement irrecevables.

Il est temps que l'intercommunalité métropolitaine intègre enfin les attentes de la population et soutienne les institutions de proximité, telles que nous avons toujours su les mettre en œuvre à Chartres par défaut d'engagement de Rennes Métropole. Plus que jamais, il s'agit de répondre avec la pertinence optimale, tant technique, écologique que financière aux besoins essentiels de nos populations.

Avec vous, nous saurons agir pour remettre en cause cette décision unilatérale de Rennes Métropole et assurer la pérennité de la déchetterie de Chartres de Bretagne.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Expression de l'Opposition

Déchetterie ou déchèterie : comment faut-il l'écrire ?

Ouelle que soit l'orthographe du mot, il désigne un lieu aménagé ouvert au public pour le dépôt sélectif volontaire des déchets. Le néologisme "déchetterie" avec "tt" a été créé en 1987 par l'Agence nationale de recyclage des déchets (ANRED) qui vendait une licence d'utilisation de ce mot protégé. L'académie française a souligné qu'il convenait de retenir l'orthographe "déchèterie" avec un seul "t", forme la plus simple et la plus conforme à l'esprit de la langue. En ce qui concerne Chartres de Bretagne, vous n'aurez plus à vous poser cette question saugrenue voire ridicule puisque vous n'y trouverez plus une seule pancarte pour indiquer cette direction. La déchèterie fermera au début de l'année 2018. Dans un article paru dans la presse locale l'élu Bonnin s'insurge contre la décision de Rennes Métropole qui gère le ramassage des déchets et condamne l'assemblée à laquelle il appartient politiquement et dont il a tant vanté les mérites. On aurait presque envie de pleurer avec lui sur le déclin de notre commune comme nous verserons quelques larmes lorsque tous les jeunes médecins seront partis faute de maison médicale ou encore les jeunes pompiers sans aide au logement. Je rappelle que ce personnage a été conseiller communautaire de 2008 à 2014, qu'il était censé représenter notre commune à Rennes Métropole par sa présence d'une séance par mois. Il avait donc tout loisir de critiquer ces choix. Qu'en vertu de l'article

L.5211-12 alinéa 2 du 10 Avril 2008, l'élu Bonnin percevait 224,48 euros par mois de Rennes Métropole en indemnités et notamment pour couvrir ses frais de déplacements. Or il a été constaté par voie de justice que l'intéressé n'avait pas siégé pendant près de quatre ans (47 mois exactement), assisté partiellement à 16 séances et a été pleinement présent seulement dans 6 conseils sur 69 ce qui est civiquement inadmissible. Ph Bonnin a ainsi perçu 10.550,56 euros, sans jamais mettre les pieds à Rennes Métropole, en plus de ses autres indemnités. Evidemment, dans ses conditions comment s'étonner du choix des sites à supprimer ? La commune n'ayant fait aucun effort pour valoriser sa déchèterie contrairement à Bruz. Ce même élu attire notre attention sur le bilan carbone pour rejoindre d'autres dépôts. A-t-il oublié son grotesque chantier de forage de géothermie CINERGY en 2010 où des centaines de milliers d'euros des contribuables ont été engloutis pour faire fonctionner de puissants engins diésel jusqu'à 675 mètres de profondeur sans aucun résultat ? Au moment de payer leurs impôts, les 1 053 électeurs de notre liste auront une pensée émue pour les promesses de changement des socialistes.

PASCAL HUCHE, CONSEILLER MUNICIPAL

Elections régionales

Inscriptions sur les listes électorales

Les nouveaux arrivants ou ceux qui auront 18 ans avant le 6 décembre 2015, et qui n'ont pas déjà été inscrits d'office, peuvent exceptionnellement s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 30 septembre pour voter aux élections régionales des 6 et 13 décembre.

■ Pour s'inscrire en Mairie, se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Infos en Mairie au 02 99 77 13 00.

Droit de réponse

à l'expression de l'opposition de septembre 2015

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il "convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin", la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

. Maison médicale

Dès 2008, la municipalité a eu pour projet de proposer une maison médicale, en rez de chaussée de l'immeuble programmé par Aiguillon-Construction, avenue de la Marionnaise. Une concertation entre la commune, les médecins et les cabinets paramédicaux a alors été mise en place, il leur a été proposé de rejoindre ce bâtiment. Seuls les cabinets paramédicaux ainsi que le cabinet vétérinaire ont répondu favorablement, les médecins n'ont pas souhaité rejoindre ce lieu et préféré rester dans leur lieu d'exercice actuel.

. Déchetterie

Depuis 2000, la compétence "déchets" a été reprise par Rennes Métropole. Dès 2009, dans notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), par une modification du zonage de terrains communaux aux abords de l'actuelle déchetterie, nous avons donné la possibilité à Rennes Métropole d'adapter, d'agrandir et de restructurer notre déchetterie.

Cette solution n'a pas été retenue par Rennes Métropole préférant construire sur d'autres territoires de nouvelles déchetteries. Nous nous opposons à

cette décision et nous nous battons avec vous pour que ce service de proximité offert aux Chartrains persiste.

D'autre part, la nouvelle déchetterie de Bruz a été financée par Rennes Métropole.

. Chantier CINERGY

Dans le Chartrain de juin 2010, nous avons indiqué quels étaient les objectifs scientifiques et prospectifs de ce chantier ainsi que son financement réparti entre plusieurs organismes (BRGM, Région, Agence de l'eau, Commune)



valorisation DU PARC DE LOISIRS

Des actions concertées pour tous

De janvier à mai 2015, un groupe de travail composé d'élus, d'agents communaux et de Chartrains a conduit une réflexion sur les évolutions et les aménagements souhaités au parc de loisirs. Une synthèse des propositions concrètes a été présentée en Conseil municipal du 6 juillet.



■ Nouveaux équipements, réaménagements et signalisations sont les mesures phares retenues pour les 3 prochaines années au Parc de Loisirs.

Le parc de loisirs est un poumon vert de 10 hectares au cœur de la ville, un trait d'union entre le secteur urbanisé et le nouveau quartier des Portes de la Seiche. On y marche, on y court, on s'y repose, on y joue, on y pédale, on y fait la fête... les utilisations sont différentes, les attentes et

les besoins aussi : "Sans remettre en cause l'existant et en conservant sa dimension champêtre, la volonté est de rendre le parc encore plus agréable et attractif" explique Alain Miclard, adjoint à l'urbanisme.

Menées en concertation avec une dizaine de Chartrains, les réflexions pour le réaménagement du parc de loisirs ont bénéficié de l'appui des agents communaux et de l'expertise-conseil d'Adélaïde Fiche, stagiaire en écoconception du paysage. Des assistantes maternelles, des parents, des jeunes de Cap à Cité et des représentants d'associations utilisatrices comme Les Courous d'Chemins (randonnée et marche nordique), l'Espérance Athlétisme (les Foulées Chartraines) ou le Comité des Fêtes (le Cyclo-cross, la chasse aux œufs de Pâques) y ont également contribué. A l'issue des échanges, 21 propositions liées à l'aménagement paysager, les jeux et les équipements sportifs ont été prioritaires ; leur réalisation s'étalera sur 3 années.

Pour l'année 2015, les équipements retenus estimés à un coût de 43 000 € s'inscrivent dans les prévisions budgétaires de la commune. L'ensemble des travaux est estimé à environ 79 000 €.



■ Le Château de La Mécanique...

Après le ruisseau, voici le château du même nom, imaginé par Adélaïde Fiche, stagiaire en écoconception du paysage. Au cœur du parc de loisirs, ce projet démarré en 2015 et évolutif s'appuie sur les éléments paysagers du lieu, des allées bordées d'arbres, des bosquets, des ronciers mais aussi des rondins de bois ou des pierres disposées en cercle sur le sol... Deux conifères géants, dressés comme des tours invitent à entrer dans le Château de La Mécanique.

Autour de ces éléments se développe un petit monde : une forêt charmante, parfois inquiétante mène à la forteresse, les gardiens vivent dans un bosquet à l'entrée dans une maison cachée. Le château accueille la salle du trône et marque le passage royal. Dans la cour s'organisent les fêtes et les tournois. Bref, un lieu unique et magique, propice à l'imagination débordante des chevaliers et des princesses de tous âges !

A...venir au Parc

En 2015

- . Renforcement de la signalisation intérieure et extérieure.
- . Rénovation des sanitaires existants.
- . Plantation d'arbres.
- . Achèvement des travaux de réfection de l'allée principale.
- . Réalisation d'allées tondues en bordure du ruisseau de la Mécanique pour faciliter la liaison entre les allées existantes.
- . Création d'aménagements paysagers en limite des zones urbanisées au Nord et à l'Est.
- . Amélioration des aires de pique-nique avec des tables supplémentaires adaptées aux personnes à mobilité réduite.
- . Aménagement d'un amphithéâtre de verdure près du kiosque La Grand'Voile.
- . Installation de nouveaux jeux : le fortin pour les tout-petits et début de la création du Château de la Mécanique.
- . Début du remplacement des modules du parcours sportif/santé et mise en place d'ateliers de fitness (sur 3 ans).

En 2016 et 2017

- . Signalisation des circuits de course, y compris ceux des bords de Seiche sur la commune.
- . Mise en place de plans du parc et de ses installations.
- . Installation d'un nouveau jeu de balançoire.
- . Installation de bornes de repères pour la course d'orientation.
- . Restructuration du parcours de vélo tout terrain.
- . Aménagement du terrain pour les boucs.
- . Installation d'un espace barbecue au niveau des tables de pique-nique de l'entrée Sud.
- . Réalisation d'un second sanitaire près du kiosque.



La résidence de La Poterie recherche Des Bénévoles

La vie des résidents de La Poterie est jalonnée de moments de découverte, de convivialité et de partage. Les animations sont proposées par Régis Willemet, animateur.

Il est accompagné de plus d'une vingtaine de bénévoles actifs dans des domaines très variés.



■ 3 à 4 fois dans l'année, l'opticien de Chartres de Bretagne, M. Hardy vient bénévolement quelques heures à la Résidence de La Poterie pour entretenir les lunettes : nettoyer, réparer, remplacer les plaquettes de nez, redresser les branches...

Qu'ils soient présents à titre personnel comme Josiane ou Annick, membres d'associations, comme Marie-Pierre ou encore commerçant chartrain, ils interviennent tous avec dévouement, ponctuellement ou régulièrement. Gymnastique douce, jeux, activités manuelles, entretien des lunettes, ateliers d'écriture, chant, musique, informatique, proposition spirituelle, lecture à voix haute, tricot, sorties... Les animations génèrent de la convivialité, facilitent l'échange et le dialogue.

Etre bénévole ne veut pas dire prendre la place des familles ou du personnel, son action est complémentaire : "Les bénévoles sont très impliqués mais toujours discrets et respectueux, ils représentent un soutien pour les équipes soignantes et l'animateur. Toutes les bonnes volontés sont invitées à grossir les rangs existants !", souligne Fanny Coudray, directrice de l'Ehpad et du Foyer de Vie.

En accompagnant une personne individuellement ou en participant à un atelier collectif, les bénévoles contribuent ainsi à la vie de la structure avec des approches différentes. Le 12 septembre prochain, les résidents, les familles, les bénévoles, les membres du personnel se retrouveront pour la traditionnelle fête des familles autour de jeux et d'un goûter.

Si vous souhaitez vous investir bénévolement, contactez le service Animation de la résidence de la Poterie au 02 99 77 42 55.

sur le marché...



Créé il y a 30 ans, le marché de Chartres de Bretagne est aujourd'hui un moment d'ani-

mation hebdomadaire. Près d'une vingtaine de commerçants est présente chaque jeudi matin. Certains sont titu-

laires à l'année d'un emplacement fixe, d'autres viennent ponctuellement et s'installent sur des espaces vacants sur les indications du policier municipal. Si les commerces "de bouche" sont majoritaires et représentent le moteur du marché, on y trouve aussi thés et cafés, vêtements et fleurs. En avril 2015, des groupes de travail composés des commerçants du marché et de membres de la municipalité ont réfléchi à une réorganisation des emplacements. Depuis juin, une nouvelle déambulation s'offre aux Chartrains dans les allées du marché. Elle facilite l'accès à tous les commerces et un cheminement plus fluide.

Retrouvez sur le site de la ville : www.ville-chartresdebretagne.fr, le règlement du marché ainsi que le plan.

en +

■ 10^e Festival Des sciences

Du 26 septembre au 11 octobre, la manifestation s'étendra dans de nombreuses communes de Rennes Métropole. Animations, conférences, visites de sites, spectacles... autant d'événements gratuits qui vous permettront de rencontrer scientifiques et chercheurs.

Le mercredi 7 octobre, ne manquez pas la visite des installations de la ville de Chartres de Bretagne autour des énergies renouvelables menée par JP Mutshé - RDV à 15h à l'ensemble sportif Rémy Berranger - Réservations en mairie au 02 99 77 13 00.

Du 9 au 11 octobre - Campus de Beaulieu à Rennes, au Diapason.

Toutes les informations sur le www.espace-sciences.org/festival-des-sciences-2015

■ Délices de Plantes

La Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine, avec le concours de la ville de Cesson-Sévigné et Rennes Métropole, organise la 8^e édition Délices de plantes. Parmi les 80 exposants, les agents des services techniques de la Ville de Chartres de Bretagne présenteront le fleurissement de la commune, les techniques alternatives et les réalisations.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre au Parc du centre culturel à Cesson-Sévigné.

■ La Place Pour le vélo dans la métropole ?

Vous pratiquez régulièrement le vélo ou juste occasionnellement, en ville ou sur les routes de campagne. Vous êtes plutôt "sportif" ou plutôt "famille"... Les deux ?

Du 14 septembre au 10 octobre, Rennes Métropole vous propose une enquête en ligne pour faire part de vos pratiques, de vos attentes, des hésitations qui sont les vôtres... Vos contributions alimenteront une étude menée par Rennes Métropole, avec l'ensemble des acteurs concernés, pour le développement de l'usage du vélo sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Infos sur : rennes.metropole.fr

Danjou Peinture

Une famille d'entrepreneurs



Au-delà d'une famille, Danjou rassemble une cinquantaine de salariés mobilisés et investis.

L'entreprise Danjou peinture vient de célébrer son 60^e anniversaire. Crée en 1955 par **Gilbert** et reprise en 1991 par son fils **Thierry**, la troisième génération d'entrepreneurs est déjà en marche avec **Romain et Guillaume**, les fils de Thierry et Annie Danjou. Au-delà de l'aventure familiale, la vie de l'entreprise est intimement liée à la commune de Chartres et à son histoire.

On peut presque dire que le destin de l'entreprise Danjou s'est joué sur un terrain de foot ! 1960, lors d'une rencontre inter-clubs, Gilbert Danjou, grand sportif, rencontre un jeune cadre d'une entreprise de travaux publics également jeune Maire d'une petite commune de la banlieue rennaise. Antoine Chatel convainc Gilbert et Denise son épouse, de venir à Chartres de Bretagne. La ville est en plein essor, l'usine Citroën mobilise des milliers d'ouvriers qui cherchent à se loger, se nourrir dans les environs... les artisans et commerçants chartrains ont de quoi faire !

Thierry Danjou raconte : "Au début des années 60, avec 1 300 habitants, Chartres est une grande famille, tout le monde se connaît. Chaque dimanche, on se retrouve sur le terrain de foot de la Croix aux Potiers. Les cadres et les ouvriers de Citroën, les commerçants et les artisans, les instituteurs... toute la diversité de population qui constitue la richesse de la commune est présente sur la pelouse. Rapidement Papa s'investit dans la vie locale avec notamment le Cinéma Espérance, l'association de com-

merçants et le club de football. Il m'a transmis cet attachement à la commune et le goût d'entreprendre.

L'entreprise bénéficie alors de l'élan économique de la ville pour forger sa notoriété et se développer durablement. Entre 1960 et 2015, Danjou accroît son activité de peinture et de décoration d'intérieur du sol au plafond et élargit ses savoir-faire autour du traitement des façades et de l'isolation thermique : "Mes parents ont construit puis m'ont transmis une entreprise solide, ancrée sur son territoire, constituée de salariés compétents et investis.

Le travail, la passion du métier, la ténacité et la confiance sont les ingrédients qui fondent l'esprit de l'entreprise Danjou. Aujourd'hui, avec un chiffre d'affaires de 3,5 millions d'euros (bilan 2014), une cinquantaine de salariés impliqués dans le projet d'entreprise et des clients fidèles tant particuliers que profession-

nels, la "petite" PME chartraine a encore de belles heures à vivre. Le 19 juin dernier, à l'occasion d'une cérémonie d'anniversaire rassemblant près de 500 amis, partenaires, clients et fournisseurs, Thierry Danjou soulignait dans son intervention : "Dans quelques années mes fils se lanceront seuls dans l'aventure. Je suis optimiste, les jeunes aujourd'hui sont des bosseurs, nos apprentis sont brillants, notre vraie richesse, ce sont nos salariés". La saga continue...

*Contact : Danjou peinture,
3 rue du Village de la Métairie,
35131 Chartres de Bretagne.
Tél. 02 99 41 21 26
www.danjou-peinture.fr*



Thierry et Gilbert Danjou



1960, avenue du G^é de Gaulle, 1^{ers} locaux de l'entreprise dans la maison familiale où Gilbert et Denise habitent toujours.



1987 : emménagement dans les anciens locaux de l'école des garçons Sainte-Marie, rue de la Poterie.

Dates clés

■ 1955 : création de l'entreprise de travaux de décoration et de peinture intérieure à Bais (près de Vitré) par Denise et Gilbert Danjou.

■ 1960 : après une rencontre avec Antoine Chatel, Maire, la famille s'installe à Chartres et l'entreprise est transférée au 9, rue Nationale (aujourd'hui avenue du Général de Gaulle) dans la maison familiale où Gilbert et Denise habitent toujours.

■ 1972 : création d'une nouvelle activité autour des traitements et rénovations de façades, l'entreprise compte alors une quinzaine de salariés.

■ 1976 : Thierry Danjou intègre l'entreprise et apprend le métier "sur le tas". L'année suivante, sa sœur Liliane vient épauler Denise Danjou à l'administration.

■ 1985 : Thierry Danjou prend la responsabilité de la partie décoration aux côtés de son père Gilbert. La relève est assurée.

■ 1987 : emménagement de l'entreprise dans les anciens locaux de l'école des garçons Sainte-Marie, rue de la Poterie.

■ 1990 : Gilbert Danjou prend sa retraite et confie "son" entreprise à Thierry.

■ 1991 : Christian Jubin, Chartrain, entré en 1976 dans l'entreprise devient directeur adjoint aux côtés de Thierry. Ce binôme d'amis d'enfance fonctionne toujours aujourd'hui.

■ 2005 : installation dans 600 m² de bureaux et 800 m² d'entrepôts, dans le village de la Métairie.

■ 2009 : arrivée de Denis Caillibot pour développer une 3^e activité, l'isolation thermique par l'extérieur.

■ 2010 : la 3^e génération arrive avec Guillaume, le fils de Thierry. Après ses études, il se forme pendant 4 ans sur les chantiers. Il est chargé d'affaires depuis septembre 2014.

■ 2012 : Romain, l'aîné des fils de Thierry, après une carrière dans la grande distribution, rejoint l'entreprise familiale en qualité lui aussi de chargé d'affaires.

■ 2015 : 3 générations "Danjou", des officiels, des centaines d'amis, de clients et de fournisseurs sont rassemblés le 19 juin pour fêter les 60 ans de l'entreprise chartraine.

En septembre, Chartres s'offre

Si la rentrée évoque les retours de vacances et les cartables bien remplis, elle est aussi synonyme de rendez-vous solidaires et conviviaux autour de la fête, de la culture, de la découverte et du sport ; une transition en douceur de l'été à l'automne...



Dès le premier week-end, les associations ouvrent les festivités avec le **Forum**. Le samedi 5 septembre dès 13h30, la Halle de La Conterie bourdonnera entre les inscriptions, les retrouvailles de la rentrée et les animations. Vous y découvrirez des nouvelles associations comme L'atelier peinture et dessin ou L'atelier poterie (portraits en page 9). L'après-midi se conclura par la remise des mérites associatifs.



■ La Pologne... invitée d'honneur de la Fête des Jumelages 2015.



■ Les 19 et 20 septembre

Dans le cadre des **Journées Européennes du Patrimoine**, les Fours à Chaux de Lormandière seront ouverts à la visite guidée par l'association Mémoire du Pays Chartrain. Ce même week-end, l'incontournable **Fête des Jumelages** et son vide-grenier s'installeront sur l'Esplanade des Droits de l'Homme. Les 60 bénévoles des comités de jumelages ont retroussé leurs manches pour vous concocter deux jours de fête. Dans ce cadre, la ville ouvre ses portes aux amis polonais venus de Lwówek. Une quarantaine de personnes traversera l'Europe accompagnées d'une délégation de Slovaquie et nous fera l'honneur de présenter des chants et danses folkloriques.

Le dimanche 20 septembre, le Parc de Loisirs accueillera des athlètes et de nombreux supporters à l'occasion de la **42^e édition des Foulées Chartraines**. Dès 10 heures, les coureurs s'élançeront pour les 10 km au départ de l'avenue Constant Mérel ; l'après-midi la course des écoles chartraines succédera à la course des jeunes dans le Parc. A 15h, c'est la course duo mixte sur 5 km qui débutera.



■ Foulées chartraines au Parc de loisirs, le dimanche 20.

■ Les 27 et 28 septembre

Les passionnés du "deux roues" profiteront de la manifestation annuelle organisée par l'association Cyclotourisme : **Tout Chartres à Vélo**. Le rendez-vous est donné à la maison des associations pour un départ à 13h le samedi et à 8h le dimanche avec des circuits au choix : 35, 50, 70, 84 km. Après une échappée sportive, n'oubliez pas de passer au centre culturel Pôle Sud pour **Le Grand Dimanche** (voir page 10).

Fête des Jumelages

Samedi 19... ■ 7h-18h :
Vide-grenier ■ 10h-12h et 14h-17h :
Atelier maquillage ■ 10h-10h30 :
Chants par la délégation slovaque
■ 11h-11h30 : Danse et chants par la délégation polonaise ■ 14h30 :
Défilé chanté et dansé dans les rues chartraines avec le Cercle celtique, les délégations polonaises et slovaques et des surprises !
■ 15h30-16h : Danse et chants par la délégation polonaise
■ 16h30-17h : Cercle Celtique.

Dimanche 20... ■ 8h-17h :
Vide-grenier ■ 10h-12h et 14h-17h :
Atelier maquillage ■ 11h45 :
Orchestre de Chartres de Bretagne
■ 12h30 : Apéritif offert aux Chartreux ■ 14h30-15h : Danse et chants par la délégation polonaise
■ 15h30-16h : Chants par la délégation slovaque ■ 16h30-17h : final par l'association Twirling-bâton.

■ Les journées du Patrimoine :
association Mémoire du Pays Chartrain au 02 99 41 21 86

■ Les Foulées Chartraines :
02 99 77 13 59 ou 02 99 41 26 86 et www.fouléeschartraines.fr

■ Tout Chartres à vélo :
02 99 41 19 67 ou 06 31 16 74 51 et sur <http://ecbc.ffct.org/>.

en +

un été indien

Nouvelles associations

Poterie, Peinture et Dessin font leur 1^{ère} rentrée

Depuis juin, la commune de Chartres compte deux nouvelles associations culturelles. "L'atelier peinture et dessin" et "L'atelier poterie" seront présentes au Forum des associations le 5 septembre. Nées de la transformation des ateliers adultes du Pôle Sud en structures associatives, elles ont intégré la Fédération Espérance.

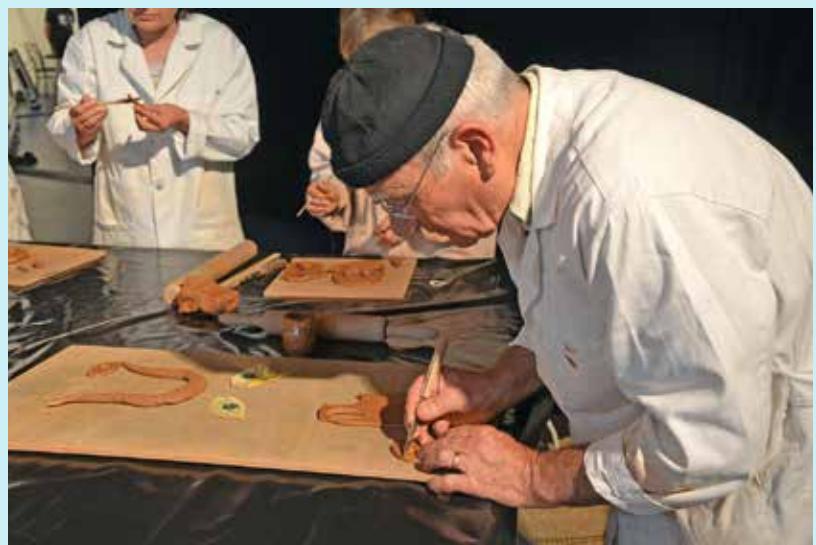


L'atelier peinture et dessin... A la pointe du pinceau

L'association a pour objectif de faire découvrir les expressions plastiques et les différentes techniques de peinture. Du graphisme aux couleurs, de l'aquarelle à l'huile, une large palette de découvertes est proposée aux adultes débutants ou confirmés : "Nous sommes une quinzaine par séance à travailler avec notre matériel, dans une ambiance très conviviale ; nous échangeons des conseils, des petits trucs sans jamais juger le travail du voisin", souligne Sylvie Gourmelon, la nouvelle présidente de l'association.

Les "élèves" sont encadrés par Christian Chatel, diplômé des Beaux-Arts, enseignant d'arts plastiques et artiste peintre : "Cet atelier qui existe depuis 1983 était auparavant municipal. Le récent passage en association n'a pas d'incidence sur le contenu ni sur le lieu de pratique, dans l'atelier Botticelli du bâtiment des associations du Pôle Sud". Les séances se déroulent par créneau de 2h le lundi entre 14h et 20h et le mercredi de 16h à 18h et de 19h à 21h.

- **Contacts :** Présidente, Sylvie Gourmelon at.peint@gmail.com ou intervenant, Christian Chatel au 06 26 99 29 02. Tarifs : 180 € (Chartrains) 260 € (non-Chartrains) + Carte Espérance (10 €).



L'atelier poterie... Du bout des doigts

Avant son passage en association en juin dernier, le cours de poterie était un atelier municipal pour adultes, encadré par un intervenant. Avec ce changement de statut, les participants sont dorénavant autonomes mais disposent toujours des locaux (salle adaptée dans le bâtiment des associations) et du matériel (un tour de potier, un four pour la cuisson des pièces) mis à disposition par la ville de Chartres de Bretagne.

L'association s'adresse aux adultes déjà initiés aux techniques de la poterie et de la céramique : "Les ateliers sont basés sur les échanges d'expériences et de savoir-faire. On sculpte, on façonne, on assemble, on rit, on modèle, on partage nos idées, on colore... l'ambiance est agréable et détendue", évoque Hélène Emmanuel, la nouvelle présidente. Les séances de 2 heures se déroulent le mercredi entre 18h à 22h.

- **Contact :** Présidente, Hélène Emmanuel atelierpoteriecdb@gmail.com ou 06 86 43 14 03.
Tarif : 140 € (carte Espérance comprise).



■ Le Cercle Celtique sera présent au Forum !... En plus des activités adultes autour des danses traditionnelles de haute et basse Bretagne, l'association propose des initiations ludiques pour les enfants à partir de 6 ans les mardis des semaines paires à 17h15. A découvrir !

Retrouvez la liste des associations présentes au Forum sur www.ville-chartresdebretagne.fr



Braderie sport et instruments de musique

La Fédération Espérance organise une "Braderie d'articles de sport et instruments de musique" le samedi 5 septembre, de 9h à 17h à côté de la Halle de La Conterie.

+ d'infos au 02 99 41 23 25. Droit de place : 2€.

Cette année le 27 septembre tombe un grand Dimanche

Pour la 4^e édition, les équipes de La Médiathèque, du Carré d'Art, du Cyberespace, des ateliers de pratique artistique, du spectacle vivant vous invitent à une journée de rencontres, de plaisirs et d'échanges pour apprendre à se connaître et mieux se reconnaître.



■ A 18h, cap sur le Brésil avec le Bal de Bel Air de Forro.

Le Grand Dimanche, c'est aussi offrir des spectacles comme une mise en bouche de la nouvelle saison à venir ! C'est aussi l'occasion de retrouver la première exposition de la saison présentée au Carré d'Art, de faire un détour par la salle Jacques Brel pour découvrir la saison de spectacles en images, de faire une visite décalée et humoristique de la Médiathèque grâce à la Compagnie 3^e Act...

Rendez-vous dès 10h, place de la Mairie pour la déambulation "ma Rue en Chanson" (voir ci-dessous) puis venez partager un pique-nique géant au Pôle Sud avant les animations de l'après-midi et de la soirée.

Dès 14h30, début des réjouissances...

Sur le parking du centre culturel, la Compagnie Bakélite ouvrira 7 fois sa Caravane de l'horreur. Laissez-vous

enfermer dans une caravane froide et humide et vivez une expérience qui vous glacera le sang. On va jouer un peu avec vos nerfs mais ce sont les objets qui souffriront le plus, mis à rude épreuve... ambiance mortelle garantie ! (théâtre à partir de 10 ans - 17 min).

Dans l'Espace Cabaret, Drolatic Industry présentera à trois reprises sa dernière création La Mort en Cage mélangeant habilement marionnettes à gaines chinoises, castelet et jeu

d'acteur : Madame la Mort passe de village en village, de maison en maison, elle joue son rôle : prendre des vies. Mais un jour, le bonimenteur réussit à la mettre en prison puis à la dompter (à partir de 7 ans - 20 min).

A 18h on danse !

Bel Air de Forro est né de la rencontre entre deux musiciens brésiliens, Mariana Caetano au chant et Marcelo Costa aux percussions et un breton Yann Le Corre à l'accordéon. La proposition de ce trio passionné de musique brésilienne est de faire bouger et mettre le feu au son de quelques danses traditionnelles tels que le baião, le xote, le coco, la ciranda et la quadrilha. Les musiciens de Bel Air de Forro invitent à danser à deux, en ronde, enlacés, en famille. C'est du pur bal !!!

Ma rue en chanson rdv à 10h place de la Mairie.

C'est un spectacle unique, déambulatoire, original et surtout "made in Chartres de Bretagne" qui attend les premiers visiteurs du Grand Dimanche 2015. La chanson, la musique, la danse, le théâtre sont au coin de la rue !

Depuis septembre 2014, une dizaine de Chartrains de tous âges et de toutes sensibilités se rassemblaient régulièrement pour travailler autour de l'écriture et la mise en musique de chansons. Marion Rouxin (auteur, compositeur, interprète) et ses musiciens (Edouard Ley, Eric Doria et Stéphane Stanger) les accompagnaient dans le cadre d'une résidence mission, financée par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine. Une quinzaine de chansons originales est née de ces ateliers. Elles seront chantées ou clamées à l'occasion d'un spectacle itinérant dans les rues chartraines le dimanche 27 septembre à l'occasion du Grand Dimanche du Pôle Sud. Des musiciens et chanteurs de l'Ecole Jean Wiener, une chorale du Collège de Fontenay, les danseuses de la Cie Océane, sans oublier Marion Rouxin, ses musiciens et le comédien-metteur en scène Eric Antoine, seront présents aux côtés du groupe pour accompagner musicalement ou interpréter leur chanson avec la voix ou le corps. Le public découvrira, de la Mairie au Pôle Sud, de petites formes musicales et chorégraphiques entrecoupées de jeux vocaux au rythme des trombones.

*Au fil de la déambulation musicale et chorégraphique : Rdv 10h place de la Mairie...
Bois de Rabel (derrière le théâtre de verdure)... Cour du centre d'animation l'Igloo... Devant l'entrée du Pôle Sud.*

■ Dimanche 27 septembre
A midi, au Pôle Sud
Apportez votre pique-nique...
Entrée libre et gratuite
Restauration sur place.
+ d'infos au 02 99 77 13 20.

& aussi...

■ Les ateliers DU Pôle SUD

A partir de cette année, les ateliers sont dédiés exclusivement aux enfants et adolescents. Ils offrent la possibilité de pratiquer le Théâtre ou les Arts Plastiques, et aussi de bénéficier de temps de rencontres et d'échanges avec des artistes professionnels, pouvant conduire à des projets de collaborations. Arts Plastiques et Théâtre pourront alors se frotter à d'autres arts : photographie, littérature, illustration, arts numériques, spectacle vivant...

Inscriptions aux ateliers Arts Plastiques, Théâtre et Parcours

Artistique au Forum des associations et au Pôle Sud.

Tél. 02 99 77 61 32 ou

admin.polesud@ville-chartresdebretagne.fr

+ d'infos sur

www.ville-chartresdebretagne.fr

■ A l'école Jean wiener

Une rentrée musicale et dansée... L'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse "Jean Wiener" propose une grande diversité de cours à Chartres de Bretagne. Les esthétiques sont variées, les parcours de formation adaptés et les tarifs ajustés, afin que chacun y trouve sa place.

+ d'infos et inscriptions

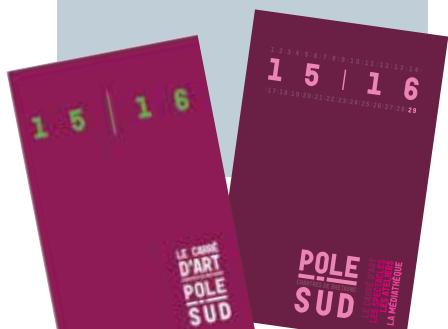
Du lundi au vendredi : 9h30-12h et 14h30-18h - 4 rue Antoine Chatel - 02 99 41 35 18

ecolejeanwiener@orange.fr.

ecolejeanwiener.wordpress.com

saison 15-16

■ Les plaquettes de la saison 2015-2016 du Pôle Sud sont disponibles au centre culturel, en Mairie et sur www.ville-chartresdebretagne.fr



Une saison au Carré d'Art

Manières de voir



■ Coralie Salaün



■ Romain Champalaune

En rassemblant dans une même saison sept photographes ou collectifs de photographes d'horizons différents, le Carré d'Art souhaite, une nouvelle fois, mettre en exergue la multiplicité des points de vue et la diversité des pratiques.

. *Constellations* : le projet du photographe marseillais **Franck Pourcel** présente 13 récits photographiques dessinant symboliquement 13 constellations dont celle d'Ulysse constitue le fil d'Ariane. L'auteur explore ainsi l'espace méditerranéen, en interrogeant sa modernité, où se confrontent immuabilité et changement (du 9 septembre au 17 octobre).

. *La forme du regard* de **Jacques Beun** est un travail photographique sur le reflet et la transparence sur les serres du Jardin du Thabor à Rennes. Un véritable jeu visuel perturbant, tout en trompe-l'œil, associant les serres et l'environnement proche du parc (du 22 octobre au 21 novembre).

. *Le vide alentour* constitue une carte blanche au **collectif Temps Machine**, groupe de 5 photographes qui existe depuis plus de 10 ans. En adoptant les codes du style documentaire (clarté, netteté, frontalité), chaque auteur nous fait part de son rapport au paysage. (du 26 novembre au 21 janvier).

. Du 28 janvier au 5 mars, deux expositions seront présentées simultanément : une sélection de photographes de la collection *Villes mobiles* des **Editions de Juillet** (exploration d'une ville en photographiant à l'aide d'un smartphone) ; la série *Galaxie Samsung* de **Romain Champalaune**, qui nous fait entrevoir la prééminence de ce conglomérat dans le quotidien des Sud-Coréens.

. Le photographe argentin **Jeremias Gonzalez** présente un travail inédit en noir et blanc sur l'enfer d'un quotidien bien réel, la quête éternelle d'un paradis perdu des migrants, hommes, femmes et enfants, *Coincés dans les limbes* de Calais (du 10 mars au 16 avril).

. *Les enfants fichus* (du 21 avril au 21 mai). En s'inspirant de l'abécédaire de l'illustrateur Américain Edward Gorey, la photographe **Coralie Salaün** a mis en scène 26 enfants, dans des univers nocturnes et oppressants. Les personnages sont figés et en proie à un danger imminent que seul le spectateur discerne... Très investie dans la

non-violence éducative, l'artiste a mené en parallèle une correspondance avec des acteurs engagés dans cette cause.

Invitée en résidence par le Carré d'Art, **Coralie Salaün** sera présente sur le territoire de Chartres de Bretagne tout au long de la saison. Elle interviendra auprès des scolaires et au sein des ateliers d'arts plastiques et de théâtre.

. *Cosmogonie* de **Pascal Mirande** propose une rétrospective de 20 ans de pratique de ce photographe plasticien, aussi bien inspiré par l'univers de Star Wars, que par le monde de Gulliver, Victor Hugo ou la photographie en relief. Par la mise en scène de personnes ou d'objets fabriqués dans le paysage, il cherche le point de vue qui leur donnera une autre dimension (du 26 mai au 29 juin 2016).

. **Photo-club** de Chartres de Bretagne, du 5 au 20 juillet 2016.



■ Franck Pourcel.

en +

Galerie Le Carré d'Art - Centre Culturel Pôle Sud

■ Conseiller artistique : Claude TIBLE

■ Responsable : François BOUCARD -

Tél. 02 99 77 13 27 - www.galerielecarredart.fr

■ Ouverte du mardi au vendredi de 14h à 18h30 ;

le samedi de 9h à 12h30 ■ La galerie ouvre ses portes les soirs de spectacles.



■ Cap au Ponant pour les 11-14 ans



■ Mini-séjour 6-9 ans à l'Île aux pies



■ Séjour 14-17 ans "Là-haut sur la montagne"



■ Mini-camp poney (4-6 ans)



■ Centre de Loisirs des Longues Hayes

Photos souvenirs des activités Eté Jeunes 2015 proposées par le service Enfance Jeunesse de la ville ...

+ de photos sur www.ville-chartresdebretagne.fr



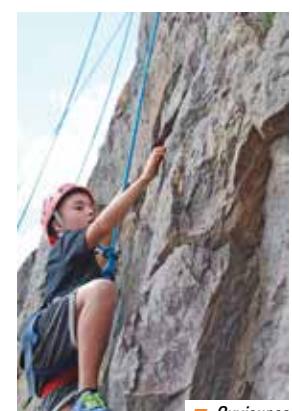
■ Mini-séjour "Aquarup" pour les 9-12 ans



■ Les soirs d'été



■ Créo'sports



■ Oxyjeunes

L'ECOLE MULTISPORTS Une saison sportive à découvrir

Créé dans le cadre du projet éducatif local de la commune, ce lieu de découverte et d'initiation est le fruit d'un partenariat entre la ville et les associations de la Fédération Espérance.

Aïkido, twirling-bâton, basket-ball, vélo, badminton, tennis, pétanque, handball, gymnastique, football, danse, karaté, athlétisme... pas moins de 13 activités encadrées par les éducateurs des différents clubs associatifs sont proposées chaque année aux enfants de CP et CE1. L'enjeu est de découvrir des sports tout en s'amusant et faire l'expérience de nouvelles sensations. Les animateurs s'emploient à développer la motricité des enfants et s'appuient sur des valeurs sportives pour faire de l'école multisports un lieu de socialisation privilégié. Dirigée par Sylvain Lacaine, responsable du service des Sports, l'école Multisports permet l'accès le plus large possible aux disciplines sportives et aide l'enfant à acquérir des connaissances et des compétences dans les différents sports.

Une activité est proposée sur un cycle de 4 semaines. Le samedi matin, l'ensemble sportif Rémy Berranger s'ouvre à ces futurs "sportifs" dans la bonne humeur.

■ Argent de poche

16 jeunes de 16 et 17 ans ont réalisé des missions dans le cadre du dispositif Argent de Poche proposé par la municipalité ; l'occasion de découvrir la diversité et la richesse des métiers proposés au sein d'une collectivité. Les travaux, encadrés par des agents communaux tuteurs, contribuent à l'amélioration du cadre de vie des habitants.



■ Pour Ana et Clément, entretien du mobilier urbain avec Eric Perron du service des Sports.



■ Nettoyage des jouets de Pirouette pour Marie et Florence Hervé.



■ Informations : Maison des Sports au 02 99 77 14 87

■ Tarifs : 60 € (base) - 80 € (non Chartrain)

■ Inscriptions lors du forum des associations le 5 septembre !